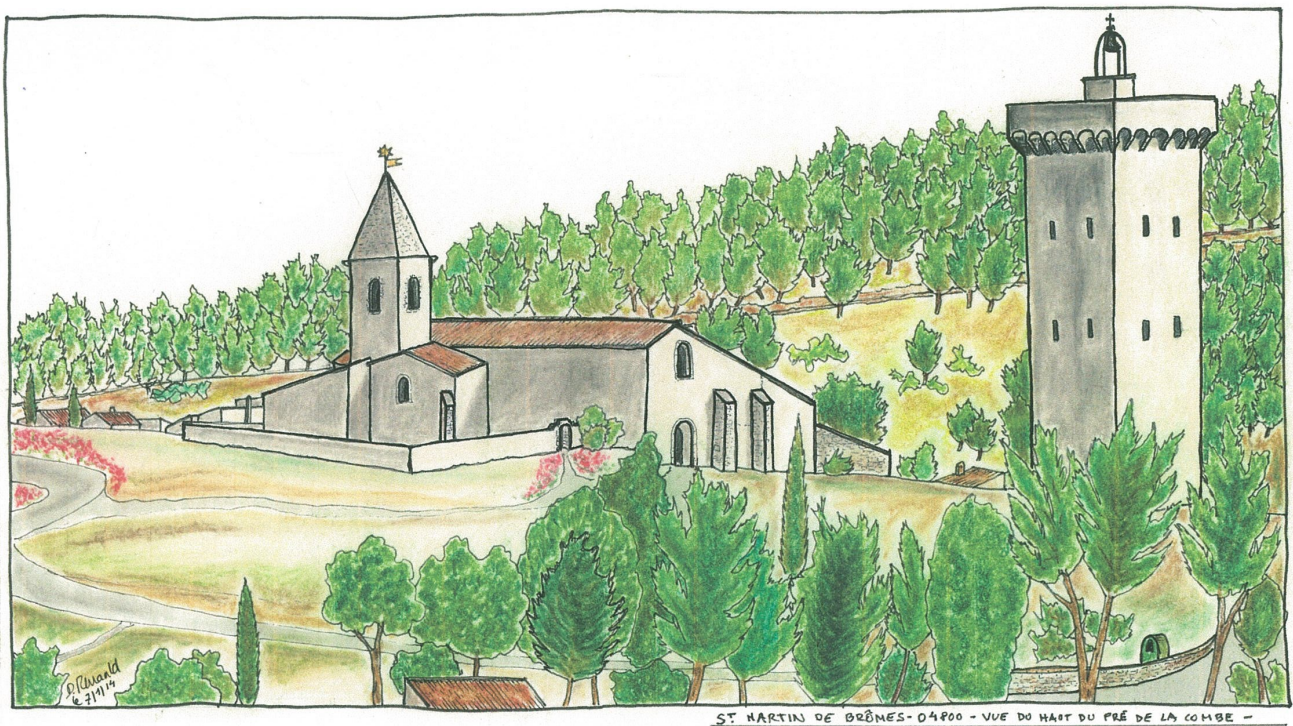


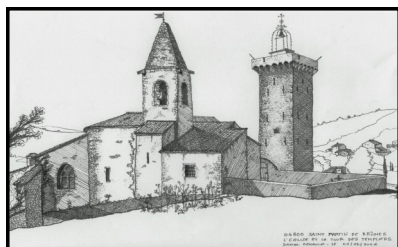
DU HAUT DE LA TOUR

JANVIER 2016
N°87



BULLETIN MUNICIPAL SAINT MARTIN DE BROMES

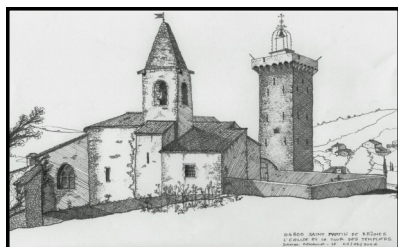




SOMMAIRE

Le Mot de Monsieur Le Maire	Page	1 à 6
Le Conseil Municipal	Page	7 à 13
Le Conseil Municipal de septembre à décembre 2015	Page	7 à 10
Municipalité, Environnement, Espace Vert	Page	11
Signalisation des activités économiques	Page	12 à 13
Les Associations	Page	13 à 14
Artisans, Commerçants...	Page	15
La Vie du Village	Page	16 à 31
Crèche « Les Diablotins »	Page	16
Trott'in Verdon	Page	17
C.O. St Martin Football	Page	17 à 18
Noël	Page	19 à 20
Marché de Noël	Page	21
Ateliers Chanson et Guitare	Page	22 à 23
Foyer Rural	Page	24 à 27
Les Aînés du Colostre	Page	28 à 29
Joie et Création	Page	29
Etat Civil	Page	30
Un petit coin de poésie	Page	31

Du Haut de la Tour n°87
Dépôt légal : janvier 2016 - Chef de publication M. Le Maire
Comité de lecture : le Conseil Municipal
Tirage : 450 exemplaires
Distribué gratuitement



Le Mot de Monsieur Le Maire

Extrait du discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux à la population du 22 janvier 2016.

St Martinoises, St Martinois,

Nous vous remercions d'avoir répondu présents à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est l'occasion de vous relater les faits marquants de l'année écoulée, ainsi que les projets à venir pour notre village.

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier pour la confiance que vous nous avez apportée, à Nathalie Ponce-Gassier et moi-même, lors des élections départementales du mois de mars dernier. En obtenant 70% des suffrages exprimés, la commune de Saint Martin de Brômes a contribué de manière plus qu'importante à notre élection au nouveau Conseil Départemental et nous vous en sommes très reconnaissants.

Laurence Dépieds et Maurice Chaspoul, nos suppléants respectifs se joignent également à moi pour ces remerciements.

Nous nous employons de mener à bien nos nouvelles fonctions afin de représenter ce nouveau canton de Valensole du mieux possible auprès du Conseil Départemental. Pour ma part le nouveau Conseil Départemental m'a confié la charge de l'aménagement du territoire (ou nous avons déjà travaillé sur le renforcement du FODAC le fonds d'aides aux communes qui permet d'aider les collectivités sur des projets hors politiques publiques du Département, ainsi que sur le nouveau dispositif technique d'assistance aux communes) j'ai également l'honneur de Présider l'Agence de Développement Touristique des Alpes de Haute-Provence ainsi que la délégation du thermalisme et j'ai l'honneur de présider le groupe de la majorité au sein de ce nouveau Conseil Départemental.

Ces nouvelles responsabilités, ajoutées à celles de Maire et de Vice Président de la DLVA, m'occupent pleinement. C'est la raison pour laquelle j'ai dû mettre entre parenthèse mon activité professionnelle. L'ensemble du conseil municipal et mes adjoints en tête, m'épaulent de manière admirable et je tenais à les remercier ce soir, sans leur soutien je ne me serais jamais engagé au département.

Grâce donc au travail de tous, de nombreuses choses ont été réalisées en 2015.

A commencer par les travaux de réfection du chemin de la combe. Ces travaux ont permis le revêtement complet en enrobé du chemin, la mise en place d'un pluvial maillé avec le chemin de Pauron, la mise en place de l'éclairage public pour l'ensemble de la zone de la combe.

Ce type de travaux demande du temps et de l'argent. Certains administrés pensaient même que cela ne se ferait jamais (comme pour le chemin de Pauron d'ailleurs). *«Oui nous avons certains administrés qui pensent, qui ne font rien mais qui pensent »*

Tout arrive à qui sait attendre. Nous remercions chaleureusement le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence ainsi que la DLVA pour l'aide financière qu'ils nous ont tous les deux octroyés et sans qui il aurait été difficile de boucler le budget. Nous remercions les entreprises COLAS et CATANEO pour la qualité de ces travaux.

Nous allons très prochainement réaliser la mise en place de la numérotation et de la signalétique dans les quartiers de la Combe et du Castellet, ceux du chemin de la Palud devraient suivre.

Nous avons également créé le chemin d'accès au château d'eau. Ces dépenses imprévues mais obligatoires (8000 euros) ont ralenti certains investissements. L'accès à cet édifice était devenu impossible suite aux déboires judiciaires que vous connaissez. Il est parfois difficile de préserver l'intérêt général face à certains individus peu soucieux de ce dernier.

D'autres chemins comme celui du Payanet ont été recalibrés. C'est l'entreprise MERGERIE d'Allemagne-en-Provence qui a été chargée de ces travaux de réfection.

Je voudrais remercier au nom du Conseil Municipal deux administrés de notre village M. Denis BURLE et M. Sébastien ROBERT qui ont entretenu bénévolement le vallon des Bayles depuis la départementale au monument aux morts jusqu'au plateau.

De nouvelles cases au columbarium ont été rajoutées suite à la réfection complète de l'ancien cimetière l'année dernière.

Les vitraux de notre église ont été restaurés et les peintures du célèbre peintre Gibelin, inscrites et classées au titre des Monuments Historiques, ont commencé à faire peau neuve.

Les aires de la tour sont enfin propriété communale, et nous allons pouvoir lancer un programme d'aménagement de cet espace si important à notre identité patrimoniale et culturelle.

Comme je vous l'avais indiqué, la commune a mis en place une Déclaration d'Utilité Publique pour les quatre derniers terrains restant à acquérir. Pour trois d'entre eux l'acquisition a pu se faire à l'amiable, un seul a abouti à une expropriation faute d'accord.

Sachez mes chers administrés que ces procédures sont longues mais également coûteuses pour notre municipalité et qu'il faut de la persévérance et de l'abnégation aux élus que nous sommes pour vouloir continuer à avancer et à entreprendre.

Ce n'est pas difficile parce que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que c'est difficile. Sénèque.

Concernant notre école, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires imposés par la loi, est effective depuis la rentrée de septembre 2014.

Malgré les charges supplémentaires non négligeables que cela engendre pour notre commune, nous nous sommes organisés afin d'accueillir du mieux possible vos enfants pendant ces heures de TAP (Temps d'Activité Périscolaire) tout en maintenant la gratuité de ce service.

La commission Petite Enfance a travaillé en relation étroite avec le tissu associatif et nous avons profité de ce temps périscolaire pour initier vos enfants à des activités à la fois diverses et variées comme le théâtre, le chant et nous leur avons également proposé des activités sportives. Un merci particulier à Mme Christiane ROBERT qui s'est occupée des plus grands pour cette année.

Je remercie également le personnel communal, en charge de ces TAP, pour leur implication et leur motivation.

La finalité pour ce premier trimestre a été, comme l'année dernière, la mise en place d'un spectacle de fin d'année organisé à l'occasion de l'arbre de Noël. Les enfants de notre école ont donc pu, devant les yeux émerveillés de leur famille, présenter des chants mais aussi une pièce de théâtre.

Je remercie également le Foyer Rural ainsi que les Aînés du Colostre pour leur soutien dans cette initiative (les costumes, les décors ainsi que tout l'aspect technique ont été réalisés avec l'aide des associations) et je me réjouis que les enfants aient pu travailler avec les plus anciens. Cela a permis de nouer des liens intergénérationnels auxquels j'attache beaucoup d'importance. Un remerciement appuyé à tous ces acteurs bénévoles.

Concernant notre crèche municipale de nombreux travaux ont été réalisés cette année 2015.

La réfection de l'espace de jeu extérieur, la baie vitrée a été changée, des meubles ont été achetés, les peintures intérieures ont été refaites par nos agents communaux.

Ce service a réalisé 11 000 heures de garde cette année, l'année 2014 avait été une année difficile avec une chute importante de la fréquentation, la situation redevient acceptable sur le plan comptable, car la pérennité de cette structure dépend entièrement de son occupation.

Je félicite le personnel de la crèche pour son travail.

Je tiens à vous informer que nous avons été sollicités par la commune de Gréoux-les-Bains pour un projet de mutualisation de ce service avec la future crèche qui devrait être construite sur cette commune. Nous vous tiendrons bien entendu informés de ce dossier.

Nous saluons cette année l'ouverture d'un nouveau commerce (épicerie traiteur) sur la commune. Nous souhaitons tous nos vœux de réussite à Walter le gérant de l'hôtel restaurant la Fontaine pour cette nouvelle activité (nous avons mis à sa disposition la salle de l'ancien Fournil) et lui assurons notre soutien dans ce nouveau projet.

Projets 2016.

2016 sera l'année de lancement de notre nouveau site internet qui devrait être en ligne pour l'arrivée du printemps. La Commission Communication travaille de manière plus qu'active sur ce projet important.

Une réunion publique s'est d'ailleurs tenue cette année à ce sujet, et nous remercions notre sénateur pour l'aide qu'il nous a consentie au titre de son enveloppe parlementaire.

Un city stade pour les plus jeunes doit également voir le jour, ce projet a demandé plus de temps que prévu car il a fallu acquérir un terrain appartenant à l'association de la Grosse Boule sur lequel sera implantée cette structure très attendue par nos jeunes.

Nous allons également déplacer l'aire de jeux des tout-petits à côté de ce nouveau City Stade et créer par là même un nouveau parking en face de la mairie.

3 nouveaux circuits de randonnées pédestres ont été créés sur le territoire communal ; la signalétique sera implantée cette année avec l'aide du Conseil Départemental ainsi que le nouveau tracé du GR4 qui proposera 2 possibilités d'itinéraires sur notre commune.

Nous avons également le projet avec les communes d'Allemagne et Esparron, comme nous l'avons fait pour l'acquisition de la goudronneuse, d'acquérir un tracteur doté d'une épareuse, matériel qui nous fait défaut pour l'entretien des chemins, la mutualisation dans ce type d'achat nous permet d'obtenir des subventions conséquentes de la part de l'Etat puisque ce projet est financé à 85% par la DETR.

Un hangar doté d'une centrale photovoltaïque de 100kw de puissance sera créé sur le terrain situé après les vestiaires de football. Outre sa finalité de production d'énergie nouvelle, ce hangar pourra abriter diverses manifestations puisque sa surface au sol sera de 750 m².

Tous ces projets sont bien entendu financés par nos partenaires institutionnels de manière conséquente, afin de ne pas fragiliser nos ressources financières.

A propos de finances, les engagements que nous avons pris, et la parole tenue de conduire nos investissements à ce niveau, doivent s'accompagner de notre capacité à les assumer.

Transition toute trouvée pour aborder les finances.

Aujourd'hui, l'Etat nous impose une baisse colossale de nos dotations, 11 Milliards d'euros pour la période 2015-2017.

Nous sommes conscients de l'urgence à désendetter notre pays et saluons la volonté de l'Etat sur la mise en place des réformes annoncées. La dette publique représente 2 000 Milliards d'euros. Cette dernière a doublé en seulement 10 ans. Le budget de l'Etat est en déséquilibre depuis la mandature de Georges Pompidou.

Ce qui est reproché au programme de désendettement, ce sont les efforts colossaux demandés aux collectivités locales alors que celles-ci ne sont responsables que de 9% du montant total de la dette publique.

De ces décisions qui mettent à mal les territoires, en particulier les territoires ruraux, les élus et leurs actions, et au final les populations, nous nous interrogeons fortement sur nos capacités à continuer à assumer nos investissements sans fragiliser nos ressources.

Mais nous devons tous faire des efforts et les collectivités doivent montrer l'exemple, certaines d'entre elles, n'ont-elles pas vécu au dessus de leurs moyens ? Et puis, ses efforts, si décriés par certains politiques, ne sont rien vis-à-vis des efforts demandés au peuples grec, italien, ou espagnol.

Devons nous attendre encore longtemps avant de réagir, et nous retrouver devant les situations dramatiques que connaissent ces pays ?

Il faut donc penser autrement, dans la manière de gérer nos finances mais également de penser autrement nos politiques publiques en nous regroupant c'est inéluctable !!!

L'avenir est intercommunal nous le savons bien, les mentalités doivent continuer à évoluer dans ce sens, nier cette évidence serait une grave erreur politique.

C'est la raison pour laquelle, guidé par notre président, notre communauté d'agglomération, a défini un projet de territoire partagé pour les 10 ans à venir.

Pas un catalogue d'actions traditionnelles, mais bien une vision de l'avenir de notre territoire, une ligne directrice, une orientation politique.

Entre mars et juin 2015, ce sont 250 personnes qui se sont investies sur ce projet ; maires, conseillers municipaux, conseillers communautaires.

Que tous soient remerciés de leurs participations.

Je remercie tout particulièrement Laurence Dépieds mon adjointe qui s'est investie dans ce projet et qui a été partie prenante en faisant intégrer le comité de pilotage.

Que dit ce projet de territoire adopté à l'unanimité le 30 novembre dernier ?

Il dit que nous allons affirmer notre singularité vis-à-vis de la métropole, notamment à travers notre position géographique centrale (entre 2 parcs, sur l'axe Durancien et la porte des Alpes) mais aussi grâce à notre qualité de vie et nos filières d'excellence.

En 2025, les élus locaux souhaitent que la DLVA soit un territoire reconnu, rajeuni et attractif par son habitat et ses activités économiques.

Pour atteindre cet objectif, 5 chantiers prioritaires sont ciblés :

Définir une nouvelle identité en recherchant un nouveau nom, en trouvant des outils pour faire connaître l'agglo aux citoyens.

2. Aller plus loin dans la mutualisation des moyens et des personnes.
3. Développer des activités et l'emploi en s'appuyant sur les potentialités du territoire.
4. Développer le tourisme.
5. Améliorer les transports et le maillage territorial.

Pour réaliser ces chantiers, pour assurer les services au quotidien et poursuivre les actions engagées, il était jugé nécessaire de mettre en œuvre un pacte fiscal et financier entre les communes et la DLVA.

Ce pacte aura pour finalité :

D'accompagner le projet de territoire

De coordonner la programmation des investissements et en définir les priorités

De s'accorder sur les politiques fiscales à mettre en œuvre

De formaliser les politiques de redistribution et de solidarité à la lumière de nos ressources et de nos charges

Et enfin préserver les capacités d'autofinancement nécessaires au développement du territoire

Nous allons aussi renforcer la gouvernance entre les communes et la DLVA.

Le Projet de Territoire est le début d'un nouveau challenge pour notre agglomération.

Sa réussite dépendra de notre volonté commune et individuelle de le réussir sans arrières pensées de toutes sortes.

Je vous rappelle l'importance qu'a prise l'interco dans nos vies de tous les jours.

L'interco c'est : l'eau et l'assainissement (péréquation tarifaire, rendement amélioré avec 460 000 M3 d'économisé sur l'ensemble du réseau), l'éclairage public, les transports (PGD, transport à 1€, gratuité pour les scolaires, ligne estivale, suppression de l'arrêt de l'Espace jugé trop dangereux), les ordures ménagères, la culture, le développement économique, la création et la gestion des ZA, le SPANC, la mise en place et le suivi du plan Massif, à partir du 1^{er} janvier 2017 le tourisme, depuis le 1^{er} juillet 2015 l'instruction des droits des sols (en remplacement de la DDT), le Relais d'Assistance Maternelle Intercommunal, le schéma de cohérence territoriale, le plan local de l'habitat, c'est aussi un soutien aux petites communes au travers de la dotation de solidarité, et l'assistance à la maîtrise d'œuvre que nous souhaitons mettre en place.

La DLVA est ce que nous en faisons, nous sommes les garants de sa réussite ou les responsables de son échec.

J'entends encore trop souvent dire, de la part des personnels communaux mais aussi des élus, quand un problème survient, « ce n'est pas nous c'est la DLVA ».

Il faut que nous nous sentions tous concernés et évitions de rejeter les problèmes que l'on peut rencontrer sur la structure faute de quoi nous n'y arriverons pas.

Permettez-moi de vous résumer, à l'aide de quelques chiffres, l'année écoulée :

En matière d'urbanisme, nous avons instruit 26 dossiers :

12 déclarations préalables, 4 permis de construire et 10 CU.

Notre école compte désormais 53 enfants, chiffre toujours constant qui permet de pérenniser nos trois classes.

73 enfants ont assisté à l'arbre de Noël organisé par la municipalité.

Nous avons distribué, 92 colis, pendant la période des fêtes à nos aînés de plus de 70 ans.

Nous souhaitons la bienvenue 4 nouveaux petits St Martinois, Enzo, Mathias, Louane, et Layana ainsi qu'au petit Louis né il y a quelques jours. Félicitations aux parents.

Nous avons célébré 1 mariage.

Malheureusement des Saint-Martinois nous ont également quittés cette année. Je voudrais rendre un hommage tout particulier à trois d'entre eux.

A Laurent Lambert, notre Lolo trop tôt parti, investi dans nos associations, bénévole assidu, au club de foot comme aux boules et un ami que je n'oublierai pas. Alain Jarrige qui fut le créateur du festival de théâtre « le Manteau de brômes », homme de culture que les St martinois n'oublieront pas non plus.

Et enfin, à Robert conseiller municipal depuis 2007, acteur incontournable de notre pastorale et du fes-

tival de théâtre, engagé également dans de nombreuses associations de notre village, vous comprendrez qu'il m'est difficile d'en parler ce soir, parce qu'il est difficile pour un fils de rendre hommage à son père, j'ai hérité de son penchant à gauche mais j'espère surtout avoir hérité de son immense gentillesse et de son humanité.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué aux réalisations ainsi qu'aux démarches entreprises par notre municipalité durant cette année 2015.

Tout d'abord, et en premier lieu, un grand merci à l'ensemble des agents communaux qui, par leur travail de tous les jours, participent au bon fonctionnement du Service Public et de ce fait perpétuent ses valeurs auxquelles, vous le savez, nous sommes profondément attachés.

Merci au corps de sapeurs pompiers de Saint-Martin-de-Brômes qui intervient tous les jours de l'année et parfois même au-delà des limites communales.

Merci à l'ensemble des membres de mon Conseil Municipal, le travail de notre conseil n'est pas l'affaire d'un seul homme et encore moins d'un homme seul.

Enfin, et nous avons gardé ce qui nous tient le plus à cœur pour la fin, merci à toutes les personnes bénévoles qui œuvrent sans relâche au sein de nos associations et qui vous proposent tout au long de l'année des activités diverses et multiples.

Merci au Foyer Rural pour l'organisation du festival de théâtre amateur «le Manteau de Brômes», le festival de théâtre professionnel «les Coups de Cœur de Saint-Martin-de-Brômes» et enfin pour cette magnifique Pastorale qui a connu cette année une affluence record avec un millier de spectateurs.

Merci au Comité des Fêtes pour la formidable fête du mois d'août et l'organisation du réveillon de la St Sylvestre, également à l'Association des Artisans Commerçants pour l'organisation du marché de Noël. Je n'oublie pas non plus les Associations Boulistes ainsi que le Club de Football qui organisera cette année une grande fête pour ces 30 ans d'existence, le Club de Yoga, l'Association Chanson et Guitares, les Aînés du Colostre, Trott'in Verdon, l'Association des Parents d'Elèves (qui a œuvré de façon importante cette année notamment pendant les fêtes de Noël) et pardon pour celles et ceux que j'oublie.

Qu'elles soient sportives, culturelles, festives, voire même caritatives, nos associations sont le liant qui permet à notre commune de maintenir un tissu social fort et épanoui, sans quoi rien n'est concevable.

Et n'oublions jamais que la réussite n'a de valeur que si elle est partagée par tous.

Et enfin un dernier remerciement à mes enfants et mon épouse pour leur soutien et leur patience à me supporter quotidiennement.

C'est avec un grand soulagement que cette année 2015 s'est achevée, car elle nous aura malheureusement réservée son lot d'atrocités, les attentats de Charlie Hebdo, le crash de l'airbus A380 au dessus de Digne les Bains, la crise en Syrie et ses réfugiés, les attentats du 13 novembre à Paris, souhaitons que 2016 ne lui ressemble pas, souhaitons à notre monde un peu plus d'humanité, de solidarité, de respect et de tolérance.

Voici nos vœux pour cette nouvelle année.

Avant de partager ensemble le verre de l'amitié, recevez en ce début d'année nos vœux les plus chaleureux.

Que 2016 soit, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une belle année qui réponde à vos aspirations et vous apporte santé et bonheur, et n'oublions jamais la chance que nous avons de vivre ici.

Merci à tous.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Avertissement : *La commission chargée de la communication vous présente, sans propagande aucune, la vie et le fonctionnement du Conseil Municipal, ses principales décisions/délibérations, les principaux projets d'investissements envisagés, engagés ou réalisés, avec la seule préoccupation de mieux informer et expliquer le travail de la Municipalité (Maire et Adjointes), et celui de l'ensemble du Conseil Municipal.*

CHRONIQUE MUNICIPALE **de Septembre à Décembre 2015**

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni trois fois, les 17 septembre, 5 novembre et 10 décembre 2015.

Lors de ces réunions, le Maire ou les Adjointes ont communiqué au Conseil des informations pouvant intéresser directement ou indirectement les élus et les habitants du village :

Transports en commun : une nouvelle ligne de bus « estivale » est créée entre Manosque-Gréoux-Esparron-Quinson. Elle circulera de mai à septembre. Prix : 1 euro quelle que soit la destination. Elle vise bien sûr à favoriser l'accès au lac et aux basses gorges du Verdon.

Vie culturelle :

. les journées du patrimoine prévues les 20/21 septembre donneront lieu à une visite commentée de la Tour et de l'Eglise.

. dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre de 14/18, une pièce de théâtre « mémoires d'un rat de guerre » a été jouée par Dominique Zamparini le 7 novembre à la salle polyvalente..35 personnes ont assisté au spectacle.

Vie économique : le 5 novembre, Walter Pacini, à l'invitation du maire, est venu présenter au Conseil un projet visant à ouvrir, dans la salle du Fournil, dès la mi-décembre 2015, une activité d'épicerie-traiteur-dépôt de pain, complémentaire et connexe à l'activité de l'Hôtel-Restaurant La Fontaine. Pour ce faire il sollicite la possibilité de louer cette salle communale. Le Conseil, dès le 12 novembre, à une exception près (1 abstention), s'est montré favorable au projet, à condition d'offrir des produits locaux et de veiller à l'accès des personnes à mobilité réduite. Le bail a été approuvé en Conseil le 10 décembre et l'épicerie inaugurée le 18 décembre. Le montant du loyer est fixé à 200 euros/mois.

Crèche : la commune de Gréoux-les-Bains veut agrandir la capacité de sa crèche et aimerait intégrer notre capacité d'accueil dans sa nouvelle structure. L'avantage est d'avoir des aides financières plus importantes notamment de la CAF. Pour notre commune, cette mutualisation de moyens nous permettrait d'intégrer le Centre de loisirs. A suivre, une nouvelle réunion était prévue à ce sujet.

LES PRINCIPALES DECISIONS PRISES LORS DES REUNIONS

Les décisions relatives au fonctionnement des services municipaux

CCAS : la loi du 7 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRE, dans un souci de simplification, a supprimé l'obligation d'avoir un CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants. En conséquence le Conseil a adopté une délibération qui dissout la structure juridique CCAS – établissement public ayant une personnalité juridique distincte de la commune -, tout en conservant la mission d'action sociale en faveur des personnes démunies. Une ligne budgétaire du budget communal recevra les crédits nécessaires, donc pas de changement de fonds, mais moins de lourdeur administrative inutile.

Crèche multi-accueil « Les Diablotins » : les travaux de mise en conformité demandés par le médecin-inspecteur de la PMI du Conseil Départemental ont été réalisés cet été et il a pu le constater lors d'une visite sur place. L'effectif est presque au complet et le mobilier neuf commandé (tables, chaises, meubles, casiers...) a été mis en place. Les peintures ont été refaites.

Ecole : des travaux ont aussi été effectués à l'école, en particulier l'étanchéité du toit de la terrasse, la réfection du grillage à côté du portail, des margelles autour des arbres, la vérification de l'aire de jeux... Il faudrait refaire le revêtement des escaliers extérieurs et les rendre antidérapant.

Les décisions relatives à l'application du Programme Municipal

Citystade ou terrain multisports : l'acte préalable à cette réalisation, l'acquisition du terrain à l'association de la Grosse Boule, est désormais signé. Les demandes de subvention à l'Etat, au Conseil Régional, au Conseil Départemental ont été approuvées en séance du 10 décembre.

Parking devant la mairie : la commission travaux a approuvé le projet qui lui a été présenté par la DLVA le 18 novembre et la demande de subvention pour le réaliser a été approuvée par le Conseil le 10 décembre.

Site Internet : suite à la visite de notre sénateur, Jean-Yves Roux, le maire a proposé au Conseil de solliciter auprès de lui le financement du projet sur son enveloppe parlementaire, demande de subvention qui a été approuvée. La réalisation du site est en cours avec l'entreprise Galets Bleus, de Manosque.

LE PROGRAMME MUNICIPAL : le point sur les investissements réalisés, engagés et projetés

Avertissement : le programme municipal dont il est ici question concerne les principaux investissements que l'équipe municipale s'est engagée à réaliser durant son mandat :

- réalisés = achevés,
- engagés = les délibérations ont été prises et les travaux ont commencé,
- projetés = point sur la préparation

Les investissements réalisés :

la restructuration du cimetière

Les travaux sont désormais terminés : les caveaux sont en place, le revêtement de l'ossuaire est effectué et l'aménagement du jardin du souvenir est achevé avec l'installation des niches du columbarium et du petit banc.

La restauration des vitraux de notre église

Fin avril 2015, la restauration du vitrail de l'oculus (à droite de l'entrée, en haut) et de celui de Saint Agricola dans la chapelle de Saint Martin (au fond de l'église, à gauche) s'est achevée, celle des vitraux de l'autel de la Vierge s'est terminée en juin dernier. Le vernissage des travaux réalisés par Madame OLIVIER de Forcalquier a eu lieu lors de la journée de l'archéologie le 21 juin 2015 à 11h sur les aires de la tour en présence d'une cinquantaine de personnes.

Le chemin des Planettes : le revêtement en enrobé, ça y est, c'est fait !

Tout le monde peut le constater ! Il reste à installer l'éclairage public (poteaux et candélabres), compétence de la DLVA. Enfin, le Conseil, après débat, a décidé de maintenir la dénomination « Chemin de la Combe », évitant aux riverains, entreprises et particuliers, diverses complexités administratives.

Les investissements engagés :

La restauration de deux toiles de Gibelin, de notre église, près de l'autel de la Vierge

Elle est désormais en cours de réalisation dans l'atelier de Mme Pétrescu, à Marseille. Le 29 juillet dernier, la restauratrice est venue déposer les deux toiles et les emporter, aidée par le personnel technique et deux élus de la Commission chargée du Patrimoine. Les travaux qui devaient durer trois mois, prennent plus de temps que prévu pour deux raisons : la restauratrice a eu un accident et le châssis en bois d'une des deux toiles s'est cassé et il faut le refaire en faisant appel à un ébéniste.

Le City Stade ou terrain multisports (pour mémoire) – voir plus haut –

Le Parking devant la mairie à la place de l'aire de jeux : comme indiqué précédemment, la Commission Travaux a rencontré les techniciens de la DLVA qui lui ont présenté un projet de création de 22 places de parking intégrant le parking existant devant la mairie. La Commission a retenu le projet avec enrobé pour un montant de 24 750 euros HT. Les demandes de subvention au Conseil Départemental (Fonds D'Appui aux Communes ou FODAC) et fond « amendes de police » ont été approuvées en Conseil le 10 décembre. L'entrée et la sortie du parking se fera à droite de l'abri bus. L'arbre du bicentenaire de la Révolution devra être déplacé ailleurs ou supprimé.

Le hall multiactivités : La Commission Travaux a rencontré le 19 octobre 2015 le représentant de l'entreprise Céze Orb Energie de Bagnols-s-Cèze venu présenter un projet de hangar ouvert. Rappelons en effet que pour répondre à un besoin exprimé par les joueurs de boules, l'équipe municipale s'est engagée à réaliser un abri près du stade.

Le projet présenté vise en fait à construire un hall couvert, mais ouvert, destiné au jeu de boules, mais aussi à d'autres activités. Il sera édifié au-delà des vestiaires et du stade sur la partie de terrain en face du monument du souvenir. Il aura une surface de 750 m². Sa couverture sera en panneaux solaires. L'entreprise prend en charge la construction de la charpente métallique, de la couverture et de la centrale électrique et la commune, l'aplanissement du terrain et le terrassement ainsi que les plots en béton destinés à recevoir les montants de la charpente. Dans le cadre d'une « convention d'occupation » d'une durée de 20 ans avec la commune, l'entreprise assure l'entretien du bâtiment et de la centrale électrique. Elle vend l'électricité produite à EDF.

Coûts prévisionnels :

Commune : 10 000 euros (terrassements et plots)

Entreprise : hangar 60 000 euros - centrale électrique 100 000 euros

L'équipe municipale a donné son feu vert au projet et autorisé le maire à passer les actes juridiques nécessaires à la réalisation du projet.

Les Investissements projetés

Une réflexion s'était engagée lors de réunions spéciales du Conseil Municipal des 31 octobre 2014 et du 11 mai 2015

L'essentiel de ces deux séances a été consacré à se mettre d'accord sur les investissements que l'équipe municipale voulait faire absolument, à fixer les priorités et l'ordre de leur réalisation. Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} réunion, elle a évolué sur ce qu'elle voulait faire. Voici, dans l'ordre de priorité, les projets qu'elle envisageait :

Priorité 1 : l'aire de jeux des enfants en-dessous de la cour de l'ancienne école. La réalisation est amorcée puisque l'entreprise est choisie et son devis accepté par le Conseil.

Priorité 2 : la transformation en parking de l'aire de jeux actuelle, intégrant le parking existant devant la mairie, l'augmentation des places de parking étant nécessaire en prévision de la réfection de la Grand Rue.

Priorité 3 : lancement des études et opérations préalables (descriptif technique des travaux à réaliser et estimation de leurs coûts prévisionnels) en vue de connaître la faisabilité et de choisir l'ordre de réalisation des trois grands projets suivants :

. réfection de la Grand Rue

. « projet global maison Lenquette » : destruction de la maison existante et édification d'une nouvelle construction destinée à accueillir les locaux administratifs de la mairie et l'agence postale, une salle polyvalente de 250 places et un parking

. installation du centre de santé dans les locaux actuels de la mairie et de la salle polyvalente

La Commission Travaux s'est alors réunie les 1^{er}, 13 juillet et 5 août pour préparer les cahiers des charges de ces opérations, c-à-d définir ce que nous voulions concernant le parking devant la mairie et surtout le « projet global » de la maison Lenquette. Pour la Grand Rue et le Centre de Santé, les cahiers des charges existant déjà, il convenait de les actualiser.

Ensuite la Commission Travaux a rencontré des représentants des services techniques et du Bureau d'Etudes de la DLVA :

le 16 juillet, elle a remis à M. Patrick Charrier, technicien de la DLVA, le cahier des charges du « projet global Maison Lenquette » et du Centre de Santé, en vue de disposer d'un descriptif technique des travaux à faire et d'une estimation de leurs coûts permettant d'évaluer la faisabilité de ces projets et les délais de réalisation en fonction notamment de nos possibilités de financements.

Le 5 août, elle a rencontré messieurs Cabot et Coquerel du Bureau d'Etudes de la DLVA. La Commission a sollicité son assistance pour la préparation de la réfection de la Grand Rue : dossiers de Maîtrise d'Oeuvre (MO) et de Consultation des Entreprises (DCE). Un calendrier indicatif des opérations de préparation à faire a été fixé en vue d'un démarrage des travaux au 2^{ème} semestre 2017.

....ne pourront se réaliser comme nous l'avions envisagé !

En effet M. Charrier de la DLVA que nous avons retrouvé comme prévu le 30 novembre 2015 en Commission Travaux nous indique que notre projet global « maison Lenquette » n'est pas techniquement réalisable compte tenu que l'emprise au sol nécessaire de la construction envisagée est trop importante par rapport au terrain existant.

Il ne s'est toutefois pas contenté de rejeter notre projet, il est venu avec un plan B de substitution après une réflexion d'ensemble sur notre village et il suggère :

La Mairie : dans le bâtiment existant dans la cour de l'ancienne école, à rénover dans sa totalité..

Une nouvelle construction : au-delà du mur de l'ancienne école, sur le terrain municipal en contre bas, là où l'on voulait installer l'espace de jeux pour enfants. Elle comprendrait deux niveaux : au rez-de-chaussée, la salle polyvalente et au 1^{er} étage, le centre de santé..

La crèche : dans la maison Lenquette réaménagée à cet effet..

L'espace de jeux pour enfants : à proximité du futur City-Stade..

L'actuel bâtiment mairie-salle polyvalente pourrait avoir une destination à discuter : bibliothèque-maison des associations-accueil/présentation du village/expositions

La réflexion, on le voit, doit encore se poursuivre.

Pour la Commission Communication
Daniel Fierobe



Municipalité, Environnement, Espace Vert



L'année 2015 s'est achevée, avec certaines modifications de l'environnement effectuées.

Tout d'abord, comme vous l'avez constaté et pour tous, avec tristesse, notre marronnier de la place Arsène Burle a disparu. C'est avec un immense regret, et après réflexion, et concertation, que cette décision a dû être prise. Depuis des années ce marronnier était malade, comme la plupart des marronniers. Sa situation sur cette place très fréquentée, augmentait le danger pour les habitants et les habitations à proximité. En effet depuis cet été, des branches se brisaient et tombaient au risque de blesser quelqu'un. Tout d'abord, nous avons pensé à l'élaguer, mais cela n'aurait été que temporaire, et au bout de quelques mois il aurait fallu en venir à l'abattre. Il a donc été coupé à raz du tronc. Dans quelques mois, quand la souche aura séchée, nous tenterons de la détruire, et de creuser afin de planter un arbre plus conséquent que ce petit olivier mis provisoirement.

Divers espaces de végétalisation sont en projet notamment près du cimetière, la plantation d'un ou plusieurs cyprès est prévue. Nous remercions particulièrement monsieur Yves Aillaud, qui encore une fois nous a aidé et a profité du surplus de terre des travaux du Castellet pour finaliser ainsi un projet en améliorant l'espace autour des containers, sur la route d'Allemagne. Pour masquer cet espace, là aussi, une végétalisation est envisagée.

Une vérification des arbres dans le village ainsi que l'élagage de ceux-ci sont également prévus dans un cours délai.

Dès les beaux jours, comme chaque année, la mise en place des fleurs et plantes du printemps va reprendre, pour l'instant pâquerettes et pensées égaient le village, bientôt les tulipes et jonquilles montreront le bout de leur nez. Les semis des fleurs d'été qui fleuriront nos parterres en juillet, vont également commencer sous peu.

La Commission d'Environnement. Norbert Jourdain.



Signalisation des activités économiques

Rappels des définitions :

L'agglomération est définie par le code de la route, c'est l'espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet.

Une publicité est constituée par toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention.

Une pré-enseigne est une inscription, une forme ou une image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Une enseigne est toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.

Ce qui a changé le 13 juillet 2015

Afin de se signaler, les acteurs économiques du territoire : hébergeurs, restaurateurs, commerçants et artisans ont pu mettre en place divers types de panneaux de signalétique.

Ces panneaux sont réglementés par le Code de l'Environnement (Art. L581-1 à 45 et R581-1 à 88), dans le principal objectif de préserver les paysages. Ce Code a été modifié en profondeur par le Grenelle II et son décret d'application.

Ainsi dans le territoire du Verdon, comme dans toute la France, les règles relatives aux enseignes, lumineuses ou non, et aux pré-enseignes ont changé sans pour autant être simplifiées.

En particulier, les enseignes sont soumises à l'autorisation du Préfet et non du Maire, l'instruction est effectuée par le service de l'environnement de la DDT à Digne où vous devez envoyer vos demandes d'enseigne (formulaire Cerfa sur le site internet : [www. Service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits](http://www.Service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits)).

Depuis ce 13 juillet, hors agglomération de—100 000 habitants (et aussi en agglomération dans les Parcs), les nouvelles pré-enseignes sont interdites sauf, pour les activités en relation avec la fabrication et la vente de produits du terroir ainsi que les activités culturelles et pour les monuments historiques.

Les dérogations sont supprimées. Les pré-enseignes préexistantes doivent respecter les nouvelles règles et devront être supprimées au 1^{er} juillet 2018.

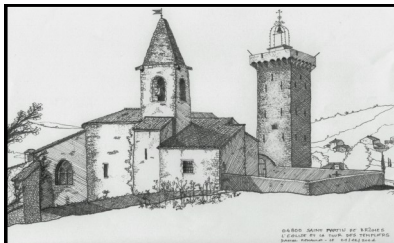
Un panneau illégal peut donner lieu à une amende administrative de 1.500 € suite à un PV et 7.500€ d'amende pénale.

Pour rappel, la publicité est interdite dans les Parcs Naturels Régionaux, et ce depuis 1979 !

Les grandes enseignes ne semblent pas très au fait de la réglementation...

Face au besoin d'information, le Parc vient de rééditer sa charte signalétique : un guide pratique aux services des élus et des acteurs économiques est distribué dans les mairies ou est téléchargeable sur le site internet du Parc : www.parcduverdon.fr, Tél : 04.92.74.68.00 si vous avez des questions. Ce guide explique la réglementation relative à chaque panneau et propose des solutions pour se signaler dans le respect des paysages et du patrimoine bâti du Verdon.

Commission Tourisme : Alain Décanis sur une idée du Parc.



Président :
Walter Pacini

FOYER RURAL	Présidente : Monique Robert Lacour Téléphone : 04 92 77 65 92 Adresse de messagerie : jmbouge@yahoo.fr
Activités culturelles et de loisirs Pastorale, spectacle, théâtre , repas festifs	

Les spectacles d'Eve	Président : Jean-Luc Solimine Téléphone : 06 25 39 55 13 Adresse de messagerie : spectacleseve@gmail.com www.lespectacleseve.over- blog.com
Découverte de la marionnettes Atelier de fabrication et spectacles, aide technique	

Les Aînés du Colostre	Présidente : Nicole Pianetti Téléphone : 04 92 72 74 33 Adresse de messagerie : nicole.pianetti@orange.fr
Rencontres et activités de loisirs, mardi après- midi récréatif à partir de 14h30, à la salle polyvalente	

Les Grands chemins	Président : Pierre Méric Téléphone : 04 92 74 85 81 Adresse de messagerie : atchguitare@orange.fr lesgrandschemins@wanadoo.fr
Ateliers chanson et guitare Création musicale et poétique, arts graphiques Site Web : www.lesgrandschemins.fr	

Trott'in Verdon	Président : Luc Teillès Téléphone : 06 07 88 43 33 Adresse de messagerie : trottinverdon@live.fr
Association sportive De pratique du vélo et de la trottinette de compétition	

Joie et création	Présidente : Christiane Rastello Téléphone : 06 22 12 52 59 Erreur ! Signet non défini. Adresse de messagerie : dory0405@live.fr
Spectacle pour enfants jusqu'à 12 ans cirque, clowns, défilé de rue, kermesse...	

Grosse boule St Martinoise	Président : Michel Dépieds Téléphone : 06 76 98 03 33 Adresse : 2 route de Valensole 04800 ST Martin-de-Brômes
Association sportive de boule lyonnaise	

Boule St Martinoise	Président : Marc Renoux Téléphone : 06 10 76 50 61 Adresse : Chemin de Pauron 04800 Saint-Martin-de-Brômes
Association sportive de pétanque et Jeu provençal	

COSM	Président : Alain Burle Téléphone : 06 75 06 05 66
Association sportive de football	

La Gaule St Martinoise	Président : Jean Christian Michel Téléphone : 06 72 26 44 28
AAPPMA Association de pêche	



COMMERCANTS, ARTISANS ...



www.hotel-la-fontaine-greoux.fr

Epicerie La Fontaine

04 92 78 02 05

7 h à 12 h 30 16 h 15 à 19 h 30

Contact
hotel-rest-lafontaine@wanadoo.fr

dépôt de pain viennoiserie
alimentation générale
charcuterie crèmerie
fruits et légumes
produits régionaux et locaux
droguerie bazar

sur commande : viande, poisson
plats cuisinés

Place Arsène Burle 04800 ST MARTIN DE BROMES
à côté du restaurant

Vous êtes nouveau commerçant, artisan, profession libérale, installé à
Saint-Martin-de-Brômes.
Faites-vous connaître en Mairie pour paraître dans le Bulletin Municipal
Du Haut de la Tour.



La Vie du Village

Crèche « Les Diablotins »



Les petits diablotins ont, cette année encore effectué une excellente rentrée dans notre crèche.

Le temps exceptionnellement doux leur a permis de profiter pleinement de notre nouveau jardin spécialement aménagé pour eux, et ce, jusqu'au mois de décembre !

Toutes les activités (jeux de construction, manipulation, jeux d'imitation, peinture, collage, pâte à modeler, lecture et prêt de livres par la médiathèque de Gréoux...) ont repris leur cours, et bien sûr, le mois de décembre a été consacré à la préparation de Noël !

Nous espérons que vous avez tous passé d'excellentes fêtes de fin d'année.

A très bientôt !

L'équipe de la crèche



Trott'in Verdon

2015 derrière nous, vive 2016...

Trott'in Verdon présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2016, et remercie chacun de vous pour votre soutien et vos encouragements

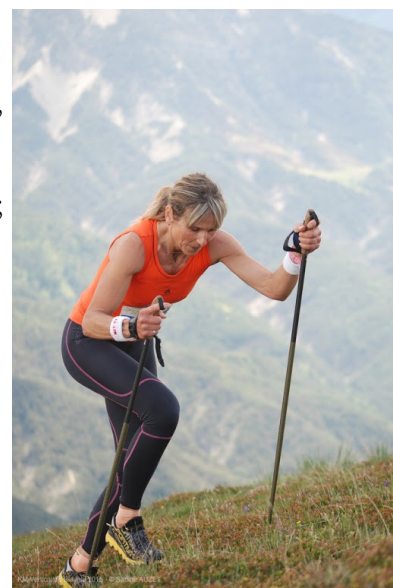
« Toujours plus haut » sera le maître mot de cette année 2016 ; Kilomètres verticaux et challenges à gogo...

La saison se dessine et les projets se mettent en place, on vous tient au courant !

Pensez que chaque moment de la vie est à vivre intensément alors profitez !!!

Bonne année, nous trottinons pour vous...

Trott'in Verdon



Carol Exbrayat et Luc Teillès

COSM

La saison 2015/2016 bat son plein.

Depuis 4 mois les joueurs du COSM (vétérans & seniors) en décousent tous les week-ends sur les terrains des 2 départements alpins.

Pour les seniors du **COSM**, nous avons retrouvé depuis 3 saisons une certaine ferveur autour de notre équipe, les jeunes qui ont apporté une nouvelle dynamique sont encadrés de manière exceptionnelle par nos « anciens » qui ont pris leur rôle de grand frère très au sérieux. La mayonnaise semble avoir pris, il va falloir confirmer tout cela après les fêtes pour la phase retour.

Nous avons relancé depuis début septembre l'école de football.

Pour la phase printemps nous essaierons de faire découvrir « les plateaux » à nos petits.

Nous espérons que comme par le passé vous serez nombreux sur le stade pour encourager nos équipes, mais aussi que vous serez plus nombreux à nous rejoindre afin de permettre à nos jeunes de pouvoir pratiquer leur sport favori.

Le 02 juillet 2016 le COSM fêtera ses 32 ans d'existence à cette occasion une grande manifestation sera organisée sur le stade, nous espérons que vous serez nombreux pour fêter cet événement avec nous.

Tous les membres du **COSM** vous présentent leurs meilleurs vœux
pour **2016**.

CALENDRIER SENIOR

SAISON 2015-2016

1ère division - poule 2

AUTOMNE				
06/09/2015	coupe	C.O.S.M.	PUIMOISSON RIEZ(PHB)	1--2
13/09/2015	1	C.O.S.M.	VINON 2	2--2
20/09/2015	2	C.O.S.M.	STE TULLE 3	7--3
27/09/2015	coupe			
04/10/2015	3	ASVG 2	C.O.S.M.	2--5
11/10/2015	4	C.O.S.M.	DAUPHIN	1--0
18/10/2015	5	PIERREVERT 2	C.O.S.M.	0--7
25/10/2015	6	C.O.S.M.	CORBIERES	1--1
01/11/2015	coupe	C.O.S.M.	LA SAULCE 2	3--0
08/11/2015	7	CERESTE REILLANNE 2	C.O.S.M.	0--3
06/12/2015	1	LA SAULCE 2	C.O.S.M.	0--7
13/12/2015	coupe	C.O.S.M.	VEYNES (PHB)	1--3
PRINTEMPS				
14/02/2015	8	C.O.S.M.	LA SAULCE 2	
21/02/2015		retard		
28./02/2015	9	STE TULLE 2	C.O.S.M.	
06/03/2015	10	C.O.S.M.	ASVG 2	
13/03/2015		retard		
20/03/2015	11	DAUPHIN	C.O.S.M.	
27/03/2015		retard		
03/04/2015	12	C.O.S.M.	PIERREVERT 2	
10/04/2015		retard		
17/04/2015		retard		
24/04/2015	13	CORBIERES	C.O.S.M.	
01/05/2015		retard		
08/05/2015	14	C.O.S.M.	CERESTE REILLANNE 2	

Les calendriers ci-joint sont établis par le District des Alpes de football, et peuvent à tout moment être modifiés par cet organisme.

Des changements de dates ou d'horaires peuvent ainsi être modifiés en cours de saison, ces mo-

Noël

Les années se succèdent et fidèle à la tradition, 92 colis gourmands, ont été offerts à nos aînés de plus de 70 ans, nous espérons qu'ils se sont tous régalés et nous leur souhaitons à tous encore, une très bonne et heureuse année 2016 !



Le père Noël, quant à lui, toujours autant chargé a fait son apparition les 19 et 20 décembre au grand bonheur des enfants, Il est venu faire 2 fois sa distribution comme souvent, faute de place, et du grand nombre de chérubins. Ce jour-là, 73 enfants étaient présents pour recevoir leurs cadeaux. Avant le grand rituel de remises des cadeaux par notre 'Papa Noël' toujours débordé, petits et grands nous ont offert un magnifique spectacle. Pour les plus jeunes, la reine des neiges, le roi lion, et autres personnages de Walt Disney, ainsi que la danse sous la pluie, des « Parapluies de Cherbourg », nous ont fait rêver et regretter notre enfance.



Les plus grands, eux, nous ont fait revivre les contes de notre jeunesse comme Perrault, et ses personnages, ainsi que la très ancienne histoire des 3 petits cochons et du méchant loup, et bien d'autres personnages de nos jeunes années, même Toto avec ses sottises était présent. Petits et grands, ont clôturé leur spectacle par des chants entonnés en cœur.



Nous remercions notre « généreux Père Noël » ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cet « arbre de Noël 2015, particulièrement la municipalité, qui a offert aussi un goûter à tous, nos remerciements également à tout l'encadrement, metteur en scène, costumières, enseignants, parents d'élèves... qui pour beaucoup sont des bénévoles. Grâce à eux nos enfants nous ont prouvé qu'ils étaient tous des artistes et nous ont emmené aux pays des rêves. Merci à tous, Bravo aux enfants et Bonne Année à vous tous ! C.J.

Marché de Noël

Une belle journée à la Salle des fêtes de la Mairie, organisée par l'Association des commerçants et artisans de St-Martin-de-Brômes, animée par Walter de l'Hôtel-Restaurant de la Fontaine, réunissant plus d'une vingtaine de participants dans la salle ainsi que dans l'allée extérieure et devant la Mairie.

Les conditions étaient réunies pour un partage spontané et festif entre exposants et visiteurs, cheminant depuis l'allée à la rencontre des salaisons de Riez, des céramiques et du safran de Guy Mombel – toujours avide d'échange de connaissances et de savoir-faire – de stands de vêtements et chapeaux... jusqu'à la Mairie qui accueillait les St-Martinois, leurs conversations amicales auprès des tables de pâtisseries, d'œufs mêlés aux truffes et autres huiles essentielles de Katia et Angeline, à d'autres salaisons ou objets insolites de Sylvain Baron, aux départs pour la promenade avec Fanette et Calisson – deux ânes de Lucien et Magali.

Première dans la salle offrant la bienvenue, Annie et ses confitures nous guidait vers son voisin producteur de friandises et biscuits, puis le zinc des vins de Régusse et ses dégustations offertes aux amateurs de discussions chaleureuses, bercées par les chansons de Noël des marionnettes animées de Jean-Luc Solimine.

Au milieu de la salle les tables de galettes et pains à l'ancienne, le miel de l'Ami des Rûchers du Chaffaut, la safranerie et les bijoux de Christine et la découverte mutuelle des goûts et des savoir-faire, chacun complétant ses provisions pour le soir de Noël.

Au fond, une dame tricotait des personnages et animaux en layette, Marilyn proposait ses futures réunions tupperware, et Sylvie avec ses galets peints, ses livres pour enfants, cartes postales et quelques peintures... que des enfants eux-mêmes apprennent à réaliser avec elle, dont certains se sont retrouvés dans la cuisine travaillant la pâte à bûche de Noël (presque aussitôt dégustée) en fête avec Walter, au point rencontre permanent du marbre de la buvette.

L'étonnement mutuel devant la qualité des réalisations et le métier des exposants ne peut qu'être un prélude au développement des activités économiques et éducatives de la commune.

« Le Passant » (Pierre Méric)



Ateliers Chanson et Guitare

39° année Ateliers Chanson & Guitare en Pays du Verdon :

A découvrir sur nos pages internet et/ou sur place

Création-Animation-galerie Arts Graphiques : Sylvie Sidlaréwicz

Cours-Sessions Guitare-Chanson, Musiques... : Pierre Méric

Récitals, Animation chanson vivante multistyle – multilingue

Atelier-service Sonorisation et réalisation sonore

Editions : Arts graphiques, poésie, musique, essais, disques...

Action sociale, aide à la gestion associations laïques/éducation populaire

Documentations et conditions : à des coûts et échanges solidaires

Ateliers enfants - Salle des fêtes : mercredi et jeudi après-midi – Gratuit pour nos adhérents

Actualisés sur le site : <http://www.lesgrandschemins.fr> -
Contact : 04.92.74.85.81

Automne 2015 (Compte-rendu)

18 septembre et 11 décembre : chansons pour tous et avec tous LE VERDON à Gréoux
Depuis septembre : Ateliers chaque mercredi et jeudi après-midi salle des fêtes de la Mairie.
Le mercredi une douzaine d'enfants se sont inscrits pour le dessin-peinture avec Sylvie Sidlaréwicz,

Et un groupe de 4 autres le jeudi après-midi.

Le cours de guitare de Pierre Méric s'est poursuivi le jeudi pour 4 adultes, et a pris forme d'une initiation à la musique par la chanson et divers instruments pour 4 enfants le mercredi.
Ces activités reprennent les 6 et 7 janvier 2016 – avec plus de participants (contacts lors du marché de Noël).

* Animations Peintures sur galets du Colostre, Verdon création portrait de famille, enfants, animaux...

Accueil : chaque lundi matin avec Le Petit Marché & mercredi-jeudi après-midi salle des fêtes de la Mairie.

Le Cours de Guitare fonctionnant depuis Mars 1977 à Vinon et Octobre 1980

à Cadarache (avec un fort passage de 1980 à 1987 à la M.J.C. de Manosque) - bénéficie

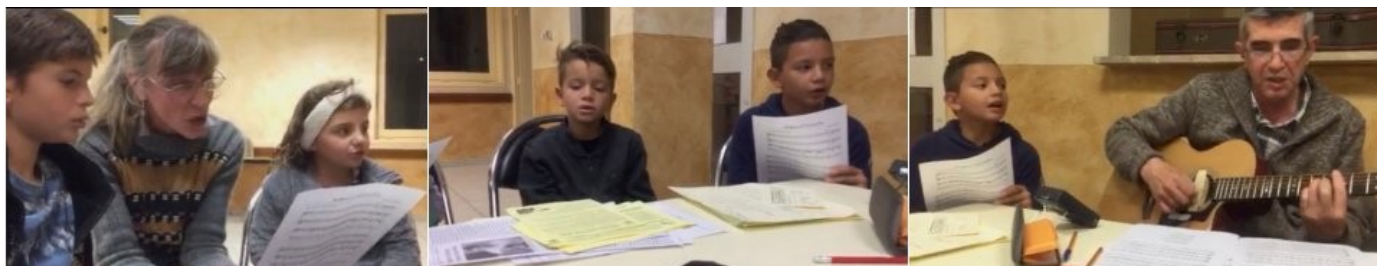
d'un acquis en méthodes et répertoires, s'appuyant sur des polycopés originaux, permettant

à chacun selon ses goûts musicaux de progresser en guitare d'accompagnement,

en théorie musicale, en mise en oeuvre de chansons dans tous les styles.

VOIR : le cours de guitare gratuit en ligne ; <http://www.lesgrandschemins.fr/courguit.htm>

Sylvie Sidlaréwicz est employée par notre Association depuis décembre 2014, avec une prolongation de contrat pour 2016, grâce à une aide très importante de l'Etat et du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence.



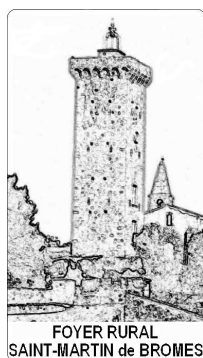
En projet pour 2016 :

Printemps des poètes : 17 mars 2016 Journée complète : "De la musique avant toute chose" (Art Poétique de Verlaine). Atelier plus récital Poésie et chanson.

- Portes et activités ouvertes : mercredi 18 et jeudi 19 mai : Journées complètes.

Ateliers ouverts arts graphiques et musiques ; quelques éléments d'expositions.





FOYER RURAL

Le Foyer Rural en action

Sous l'impulsion d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau légèrement renouvelé début septembre, l'activité du Foyer Rural a été dominée, comme à l'accoutumée à cette époque de l'année, par la préparation de la 9^e édition de La Pastorale du 24 décembre que Gilles Gressard, notre secrétaire et metteur en scène, relate dans un article qui y est spécialement consacré. La fête de la Saint Martin a été célébrée comme il se doit et les ateliers permanents ont fonctionné régulièrement.

Les activités depuis septembre 2015

La Pastorale du 24 décembre (pour mémoire-voir pages suivantes)

La fête de la Saint-Martin : nous l'avons célébrée le samedi 14 novembre selon un rituel devenu quasi immuable avec le temps : messe à 18 heures, feu de joie à 19 heures préparé par Jean-Paul Jouve, allumé par Tchéou, surveillé par nos pompiers volontaires et agrémenté par les danses des « Fileuses d'Oraison », puis descente aux flambeaux place de La Libération, où la buvette tenue par Nono et Nonette nous attendait avec un bon vin chaud. Et « Les Fileuses » qui nous avaient accompagnés ont, par leur aubade, apporté à ce vin chaud une convivialité toute chaleureuse. Enfin rendez-vous à la salle polyvalente où Denise, Eliane et Mireille nous avaient préparé un repas de fête animé en chansons et en musiques par notre inséparable Duo formé par Gérard et Jean-Luc. 65 personnes, toutes générations confondues, ont passé une très agréable soirée.

La conférence d'automne de « Monsieur Jardinier » (pour mémoire-voir pages suivantes)

Les ateliers permanents (chorale, club de lecture, gymnastique, scrabble...)

Ils connaissent un honnête succès.

La chorale, reprise en main par Mireille, avec 15 à 20 personnes assidues le mercredi soir à 17h, prépare un concert en hommage à Alain Jarrige pour le 3 juillet 2016.

Les deux séances hebdomadaires de gymnastique sont devenues rentables depuis plus de deux ans grâce au dynamisme d'Anne-Marie.

Le club de lecture, désormais animée par Monique (Lopez), rassemble un peu moins d'une dizaine de lectrices studieuses qui partagent leurs avis et réactions sur des livres achetés tous les deux mois. Ce lundi 28 décembre 2015, une douzaine de personnes ont rencontré Caroline Vié, journaliste et écrivain, pour évoquer avec elle son 2^{ème} roman, **Dépendance Day**, paru cette année chez JCl Lattès et écrit pour l'essentiel dans notre village. La terrible maladie d'Alzheimer décrite dans ce roman à partir de tranches de vie autobiographiques est particulièrement bouleversante.

Le Scrabble organisé chaque mercredi par Monique (Robert-Lacour) attire de plus en plus de joueuses et de joueurs, environ une douzaine, très assidus.

Le programme du 1^{er} semestre 2016

Samedi 30 janvier, 19h, salle polyvalente : **pot de remerciement, avec buffet dinatoire**, à l'intention de toutes les personnes qui ont contribué au succès de notre Pastorale du 24 décembre 2015

13 février, 20h, salle polyvalente, **fête de la St Valentin**

Mars ou avril : **parlējades**

1^{er} ou 2^{ème} W/E de mai : **7^{ème} festival de saynètes « le Manteau de Brômes »**, dédié à Alain Jarrige, mise en scène de Mireille Chong, organisation Monique Lopez – réunion préparatoire le 29 janvier, à 18h30, salle polyvalente.

A bientôt et surtout bonne année et bonne santé à toutes et tous !
Pour le Conseil d'Administration, Daniel Fierobe

LA PASTORALE



LA 9^{ème} Pastorale de Noël de Saint-Martin de Brômes

Plus de 1000 spectateurs (environ 1200 selon les pompiers et la gendarmerie) visiteurs et Saint-Martinois ont suivi cette Pastorale qui, de l'avis de tous, fut une complète réussite.

Plus de quatre mois de travail (atelier d'écriture ouvert à tous, répétitions, création des décors, confection des costumes, etc) pour une grande partie de nos concitoyens, soutenus par leurs amis des villages environnants (Allemagne-en-Provence, Esparron-du-Verdon ou Gréoux-les-bains).

Il convient de féliciter tous ceux qui ont fait de cette Pastorale une réussite encore plus spectaculaire et applaudie que les années précédentes. Bien sûr, d'abord les organisateurs suprêmes, Monique Robert-Lacour (Présidente du Foyer Rural) et Luc Abrams (Responsable de l'organisation de la Pastorale). Mais il ne faudrait oublier ni les auteurs (dans l'ordre des scènes : Monique Robert Lacour, Eliane Aillaud, Sophie Broussal et Françoise Cubaud) qui ont, une nouvelle fois, permis de jouer une Pastorale totalement originale, passant de l'illustration de la Provence traditionnelle à la comédie Pagnolesque, de la chronique villageoise à la grand scène finale de recueillement à la crèche.

Cette dernière scène, rassemblant la centaine de comédiens, danseurs, chanteurs de la Pastorale, a vu – pour la première fois en neuf années - la Vierge chanter avec un groupe d'enfants ou les trois Rois Mages arriver dans la nuit, précédé par la petite Stella portant la lumineuse étoile des bergers. Car cette neuvième Pastorale aura été celle de la nouvelle génération Saint-Martinoise, notamment dans la scène trois où ces jeunes « couquinas », âgés de cinq à treize ans, tous Saint-Martinois, se sont livrés à une gentille « guerre des boutons » entre les gamins de la Combe et ceux du Castellet, sous l'œil réprobateur du curé de la Pastorale Don Camill... euh pardon Don Daniel Fierobe ! De vrais pros de la comédie, pas du tout impressionnés par le nombreux public présent : Quentin, Ilan, Jules, Arthur, Florian, Mathis et le petit Naël (qui a abordé son rôle avec un sérieux qui a fait fondre l'assistance)... sans oublier les filles Melissa, Lola, Margaux et Stella (désolé pour ceux qui auraient été oubliés).

La génération des parents et celle des grands parents étaient là aussi (Corélia, Cathy, Fabrice, Jean-Luc, Nicole, Katia, Michel, Norbert, Alain, Jean-Michel, Daniel, Monique, Eliane, Denise, Rob Evelyne, Laetitia, Ben, Daniel, Christian... et bien d'autres). Sans oublier quelques stars fort applaudies comme Danièle (en sifflotante chevière), Jean-Christophe et Daniel (respectivement dans des habits qui leur vont comme une seconde peau de Maire et de Curé, refaisant la vieille querelle des pouvoirs du laïque et de l'Eglise), Tchéou/Roustide engueulant Cathy/ Marguerido qui ne se laisse pas faire (le public ne s'en est pas encore remis et en rit encore !), Claude et Lucien en charbonniers ou encore Françoise en jeune mariée chantant une berceuse que le public a repris en cœur. Ce moment de musique, orchestré comme les autres chants de la Pastorale par Mireille Chong) a fait souffler un vent d'émotion sur la Pastorale et a été applaudi (grande première !) en plein milieu de la scène.

Il y a eu aussi la grâce de Laetitia, dans le rôle de Marie, qui a chanté et enchanté dans une scène quatrième scène, véritable bouquet final de chants, de danse, de recueillement, de couleurs, de lumières, et d'émotions qui s'est terminé dans la joie, la farandole et le vin chaud. Devant les applaudissements enthousiastes du Père Juan-Carlos, nouveau prêtre de notre belle église de Saint-Martin-de-Brômes, accueillant ses ouailles à l'entrée de la Messe de Noël. Souhaitant que l'église soit encore plus associée à ce spectacle traditionnel provençal, longtemps considéré comme païen et né, il y a neuf ans, d'une volonté « laïque » des Saint-Martinois fiers de leurs racines.

Ce spectacle n'aurait pas été une telle réussite sans le travail de mise en scène de Gilles Gressard, dont l'expérience théâtrale professionnelle a permis de choisir des lieux de représentation d'une visibilité presque parfaite et de chorégraphier ces santons vivants pour mieux leur donner vie. Mais tout cela ne serait rien sans le travail de mise en lumières et du son des deux magiciens que furent, une nouvelle fois, Jean-Luc Solomine et Gérard Lher.

Merci à tous d'avoir fait cette petite « fantaisie » née de l'enthousiasme de quelques-uns, il y a neuf ans (Mireille, Marie-Christine, Monique, Maurice, Alain et quelques autres) un spectacle qu'un public de plus en plus nombreux, venu de toute la région, ne manquerait pour rien au monde ce soir de Noël, à la tombée de la nuit.

Les « santons » de la Pastorale se sont quittés, ravis, parfaitement conscients de l'importance de l'anniversaire des « dix ans » que sera Noël 2016. Juste avant l'été, toujours au sein du Foyer Rural de Saint-Martin-de-Brômes, un atelier d'écriture s'ouvrira à nouveau, auquel toutes les bonnes volontés, les idées et les talents d'écriture seront les bienvenus. Avis aux amateurs...

La Pastorale de Saint-Martin de Brômes, comme la plupart des années, a été filmée avec brio par un Saint-Martinois de cœur et d'adoption, Jean-Marc Toussaint et peut être vue (pour le moment, les deux premières scènes... mais très vite, la suite sera disponible) sur internet : youtube (Pastorale de Saint-Martin-de-Brômes 2015) et Facebook (dans village de Saint-Martin-de-Brômes).



Monsieur Jardinier

Comme chaque année en automne, votre « Monsieur Jardinier » vous a donné les conseils très attendus pour bien entretenir vos plantes, vos arbres ou arbustes, vos fleurs, ou même vos plantes d'appartement.

C'est avec succès que s'est déroulée dans la salle polyvalente, le 24 octobre 2015, cette rencontre biannuelle avec Norbert, votre ami Jardinier. Près de 25 personnes étaient présentes. Comme d'habitude chacun a pu poser ses questions, tant sur la façon ou le moment de semer, ou encore comment conserver et mettre à l'abri du froid et dans de bonnes conditions, les plantes succulentes, ainsi que les plantes fragiles et sensibles au froid tels que, hortensias, lauriers roses, ou encore, tubercules de dahlia, pieds de géraniums, rhizomes de canas ou d'autres plantes. Que peut-on semer ou planter en automne. Quand et comment faire des boutures de rosier. Comment tailler les arbustes, ou soigner les plantes ou arbres malades. Toutes ces questions ont été posées. Il a été également abordé les conditions de bonne conservation de graines d'une année à l'autre.

Je profite de cet article, afin de rappeler ou de sensibiliser, tous nos amis jardiniers aux risques de l'utilisation sans précaution, ou sans connaissance, des produits chimiques pour l'entretien de leurs végétaux.

Chacun est reparti content de cette rencontre qui se passe comme toujours dans un esprit de plaisanterie et de bonne humeur.

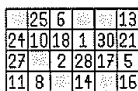
NORBERT JOURDAIN.



LES AINES DU COLOSTRE

Le Bureau vous souhaite de tout cœur une bonne et heureuse année 2016

et a le plaisir de vous proposer les activités de janvier à mars

Mercredi 13 janvier	10h30	Assemblée Générale dans la salle polyvalente suivie d'un apéritif offert par le Club	
Mardi 26 janvier	15h00	Après-midi galette des Rois dans la salle polyvalente Prix : gratuit Loterie Date limite d'inscription : jeudi 21 janvier 2016	
Mardi 16 février	15h00	Après-midi crêpes et bugnes dans la salle polyvalente Prix : gratuit Loterie Date limite d'inscription : jeudi 11 février 2016	
Mardi 15 mars	9h30	9h30 – 12h00 : Matinée Proconfort dans la salle polyvalente Achats non obligatoires 12h00 – 13h30, pour les participants à la matinée : Repas gratuit 1 lot gratuit à chaque participant de la matinée Ouvert à tout public Date limite d'inscription : jeudi 10 mars 2016 Après-midi libre	
Mardi 29 mars	15h00	Loto amical dans la salle polyvalente Avec goûter	

Chaque mardi à 14h30 : rencontres amicales dans la salle polyvalente, jeux divers, goûter.

Les inscriptions à toutes les activités et / ou repas sont reçues

à Saint-Martin de Brômes

au 04.92.72.74.33 de Nicole Pianetti
ou au 04 92 78 06 19 de Mado Depieds

ou

à Allemagne-en-Provence

au 04.92.77.43.39 de Marcel Erminelli

Note pour les administrateurs :

Prochains CA : le lundi 11 janvier 2016 à la bibliothèque
et le mercredi 23.mars.2016 à la bibliothèque

Meilleurs vœux de bonheur pour une année en Or.

Beaucoup de joie et de prospérité de succès, d'amitié et avant tout une bonne santé !

Nous n'oublierons pas ceux qui nous ont quittés.

Avec ces quelques mots, nous voulons apporter un peu de réconfort à toutes leurs familles.



La Présidente
N. PIANETTI

Joie et Création

L'association remercie sincèrement la mairie de Saint-Martin-de-Brômes d'avoir donné son autorisation pour la FÊTE D'HALLOWEEN du 7 novembre 2015. Merci également pour le prêt du matériel.

Un grand MERCI à tous les gens du village qui, par leurs dons généreux, ont permis la réalisation de cette fête.

Grand MERCI aux bénévoles qui ont aidé à mettre en place et à tenir les différents stands.

Grand MERCI aux artistes qui sont venus partager avec nous leurs talents et leur savoir-faire : Christophe avec ses ballons sculptés et sa jonglerie, Pop et toutes ses percussions.

Un MERCI tout spécial à Christine qui nous a régales avec ses bons gâteaux.

MERCI aux spectateurs, petits et grands qui ont participé à notre fête.

Les stands ont eu beaucoup de succès : pêche aux canards, dessin, contes, panneau surprise, etc...

Le spectacle de marionnettes a réjoui le public et les tout-petits se sont régales avec leurs jeux.

Encore un GRAND MERCI à tous !

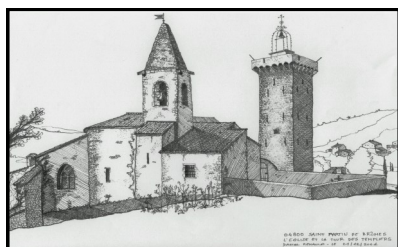
L'association espère vous retrouver très vite dans de nouveaux projets festifs au sein du village et se tient à votre disposition pour toutes vos animations familiales, anniversaires ou autres. Vous pouvez me joindre au 06 22 12 52 59.

BONNE ANNEE A TOUS !

Cultivons la JOIE et la CREATION.

Christiane Rastello, Présidente de l'association.





ETAT CIVIL

NAISSANCES



16 novembre 2015

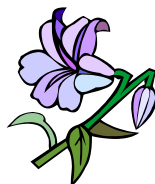
Layana SOLAN

7 janvier 2016

Louis NAVARRO

Toutes nos félicitations aux heureux parents

DECES



16 novembre 2015

Jacqueline PEREZ

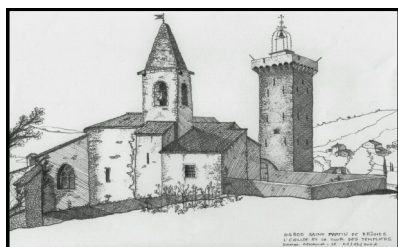
1 janvier 2016

Lucien RUSTERUCCI

21 janvier 2016

Marie-Louise TOMAS

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles



UN PETIT COIN DE POESIE

LE SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et pourtant il n'a pas de prix il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne et quoiqu'il ne dure qu'un instant, on s'en souvient parfois toute une vie.

Personne n'est assez riche pour s'en passer même les plus pauvres peuvent le posséder, un sourire c'est le repos de l'âme fatiguée, un peu de réconfort pour l'être abattu, un rayon de soleil, hiver comme été, qui adoucit les cœurs attristés et parce qu'il n'a pas de valeur que lorsqu'il est donné, il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler.

Si vous ne recevez pas le sourire que vous méritez, soyez généreux, donnez le vôtre.

Nul en effet n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne sait pas en donner!

